

Au Conseil régional de la

**Radio-Télévision
Suisse Romande (RTSR)**

Lausanne 2020

Affaire traitée par Révision/JO/CO
1/2

Lausanne, le 22 février 2021/hl

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTRÔLE RESTREINT

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan et compte de résultat) de votre association pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020, que nous reproduisons en annexe, dont :

- le total du bilan s'élève à Fr. 1'852'119.80

et dont :

- le compte de résultat présente pour
l'exercice 2020 un bénéfice de Fr. 156'102.75

porté en augmentation du résultat reporté, qui passe ainsi de Fr. 376'955.30 à Fr. 533'058.05 au 31 décembre 2020.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité régional, alors que notre mission consiste à les contrôler et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Ofisa S.A.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

L'organe de révision

O f i s a S.A.

Annexe : - Comptes annuels (bilan et compte de résultat)

Association RTSR

BILAN

<i>CHF</i>	31.12.2020	31.12.2019
Débiteur SSR (DG)	1 807 065.10	1 752 693.85
TVA débiteur	3 947.60	9 639.05
Comptes de régularisation actif	41 107.10	61 660.65
Actifs circulants	1 852 119.80	1 823 993.55
ACTIFS	1 852 119.80	1 823 993.55
Créancier RTS	1 196 006.85	1 263 876.75
TVA créancier	0.00	0.00
Comptes de régularisation passif	29 548.00	75 612.75
C/C RTS (pmt TVA)	52 399.80	45 888.10
Dette RTS à court terme	20 553.55	0.00
Capitaux étrangers à court terme	1 298 508.20	1 385 377.60
Dette RTS à long terme	20 553.55	61 660.65
Capitaux étranger à long terme	20 553.55	61 660.65
Résultat reporté	376 955.30	361 514.65
Bénéfice de l'exercice / perte de l'exercice	156 102.75	15 440.65
Capitaux propres	533 058.05	376 955.30
PASSIFS	1 852 119.80	1 823 993.55

Lausanne, le 11 février 2021

Association RTSR

COMPTE DE RESULTAT

CHF	2020	2019
Attribution / recettes	1 224 000.00	1 239 000.00
Produits d'exploitation	1 224 000.00	1 239 000.00
Prestations de tiers	3 400.00	5 000.00
Charges de personnel	602 960.50	616 101.25
Charges d'exploitation	461 536.75	602 458.10
Charges d'exploitation	1 067 897.25	1 223 559.35
Résultat d'exploitation	156 102.75	15 440.65

Lausanne, le 11 février 2021